

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle de réunion communautaire au siège de la Communauté de Communes à CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 12 décembre deux mille vingt-cinq.

Présents : Christophe Gérouard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaude, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaude, Louis Furlaud, Albert Viroulet, Patrick Chambord, Joël Vilard, Richard Simonneau, Jean-Pierre Broussaud, Bernard Darfeuilles, Christian Vignerie, Bruno Grangoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Bertrand Jayat, Pierre Hachin, Jérôme Suet, André Soury, Christian Proville, Pascal Rampnoux

Pouvoirs : Jean Maynard pouvoir à Christian Vignerie, Thierry Dauchart pouvoir à Jean-Pierre Pataud, Alain Duris pouvoir à Bruno Grangoing, Chantal Robin pouvoir à Richard Simonneau

Suppléants présents :

Secrétaire de séance : Pierre Varachaude

Objet : Avis du Conseil Communautaire quant à la réorganisation des services sur le site de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Monsieur le Président explique qu'à la suite de la décision prise de recentrer les services communautaires à vocation administrative sur le site de La Monnerie, et au regard des difficultés exclusivement politiques que cela a entraîné, monsieur le Président, monsieur Chauvel, madame Varachaude, monsieur Darfeuilles Charles-Antoine, madame Chabot, monsieur Jayat, monsieur Vignerie, monsieur Hachin et monsieur Duris, se sont rencontrés afin de trouver une solution permettant de mettre fin à cette situation.

Une proposition validée par la Conférence des Maires a été présentée à la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre, laquelle a émis une contre-proposition

Suite à cette contre-proposition de la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre, une seconde réunion a eu lieu à laquelle participaient Monsieur le Président, monsieur Charmes, Madame Varachaude, monsieur Darfeuilles Charles-Antoine, madame Chabot, monsieur Varachaude, monsieur Pataud, monsieur Jayat, monsieur Vignerie.

Il ressort de cette réunion les éléments de concertation suivants ::

- La gratuité du loyer des ateliers techniques (hors charges) sis à Saint-Laurent-sur-Gorre,
- La prise en charge par la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre des frais de fioul liés au chauffage du bâtiment de Saint-Laurent-sur-Gorre via un don d'un montant de 5000,00 €,
- Le maintien des services communautaires suivants : siège du CIAS, Point Ecoute et service de repas à domicile, coordination jeunesse et coordination adolescents, coordination lecture publique et numérique.
- Maintien de l'accueil des services partenaires (conciliateurs de justice, Mission Locale, Restos du Cœur...)
- Engagement de la Communauté de Communes à entamer des négociations avec les communes de Champsac et Maisonnais-sur-Tardoire afin de revoir les conventions d'utilisation du RPE et de l'ALSH « La Clé des Champs », dans le but d'harmoniser les conditions d'utilisation de locaux communaux par la Communauté de Communes.

Ce compromis, qui pourrait entrer en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2026, fera l'objet d'une convention qui sera soumise au vote du Conseil Communautaire et au vote du conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre.

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** quant à cette proposition, laquelle sera retranscrite au travers d'une convention qui sera soumise au vote du Conseil Communautaire, et au vote du conseil municipal de la commune de Saint Laurent sur Gorre.

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD